

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

(contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance)
Exercice 2020

Vous souhaitez soutenir notre formation d'ingénieur en informatique et système d'information pour la santé de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion et nous vous en remercions.

Merci de nous retourner ce formulaire complété par courrier ou par mail à isis-relext@univ-jfc.fr.
Un reçu vous sera envoyé avec le montant versé et la date de versement.



Votre entreprise

Raison sociale :
Activité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° Siret :
Contact dans l'entreprise (Nom Prénom) :
Fonction :
☎ : ✉ :

Cachet de l'entreprise :

Entité gestionnaire ou cabinet comptable mandaté par l'Entreprise (le cas échéant)

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Contact (Nom Prénom) :
Fonction :
☎ : ✉ :

Cachet de l'entité gestionnaire :

Votre versement (fraction de 13% : solde de la TA)

Montant du solde de votre taxe d'apprentissage en notre faveur :€

Votre demande de paiement

Déclaration faite : par l'entreprise par l'entité gestionnaire

UAI : 0811293R - Institut National Universitaire Champollion - Albi
Code diplôme : 6000667 - école d'ingénieurs ISIS - Castres

**Modalités
de
versement**

Par chèque à l'ordre de :
Institut National Universitaire Champollion
Agence Comptable – Taxe d'apprentissage ISIS
Place de Verdun - 81 012 Albi

Par Virement :
IBAN : FR76 1007 1810 0000 0010 0025 510
BIC : TRPUFRP1



Contact école d'ingénieurs ISIS
Emmanuelle SAVARY
Direction Administrative et Financière